

MARCHE SOLIDAIRE EN SOUTIEN AUX HABITANTS DE LA MAISON DES MINEURS

RDV DIMANCHE 18 FÉVRIER à 13H30 sur la PLACE de la LIBERTÉ à BREST

Suite aux **agressions violentes** et aux **menaces de mort** subies à la **maison des mineurs** mercredi dernier, **affirmons notre soutien aux habitants et aux personnes blessés ainsi que notre refus du racisme sous toutes ses formes.**

Retrouvons-nous ce **dimanche 18 février à 13h30** sur la **Place de la Liberté à Brest** pour une **Marche Solidaire** (départ prévu à 14h) en direction de la **Maison des Mineurs** au bois du Dour Braz (Quartier de St-Marc).

La Maison des Mineurs c'est quoi?

La "Maison des Mineurs", à Brest, est Née le 14 novembre dernier. C'est une Maison où les Mineurs isolés dits "étrangers, non accompagnés", exclus de tous dispositifs et de la protection qui leur est due, laissés à l'abandon dans les rues de Brest, violés de tous leurs droits et condamnés à l'errance, harcelés et contraints quotidiennement à survivre dans des conditions inhumaines, alors, ils sont là, un peu comme dans une "Maison".

Aujourd'hui elle accueille 10 mineurs actuellement en recours juridique pour faire valoir leurs droits entourés par 2 personnes majeures. Depuis plusieurs semaines les habitants ont décidé d'accueillir solidairement trois personnes en demande d'asile non-logées par l'État.

Qu'est-ce qu'on y fait?

On y cuisine, on y partage les repas, on y dort, on y prend des cours de français, certains construisent des meubles, d'autres cousent, font de la musique, on s'organise pour défendre ses droits... on y vit tout simplement!

Que s'est-il passé?

Mercredi 7 Février vers 17h, une réunion d'organisation avait lieu à la maison des mineurs, entre les jeunes et les soutiens. Il y avait une vingtaine de personnes présentes. Une voiture est venue se garer devant la maison. A son bord, il y avait un conducteur et une enfant de 7-10 ans. L'homme, que personne n'avait vu auparavant, est venu à la fenêtre menacer : « Dégagez, je vais revenir avec du monde pour brûler la maison ».

Plusieurs personnes sont sorties pour aller à sa rencontre et lui demander de se calmer et de rentrer chez lui car il était dans un état second. Il a continué d'être violent et menaçant. Il s'est assis dans sa voiture, a craché au visage d'une personne en le menaçant de le « planter », puis a cherché quelque chose dans sa boîte à gants. Une personne s'est interposée, il a alors démarré violemment en marche arrière, traînant les deux personnes sur 10 à 15 mètres, les roues de la voiture frôlant leurs têtes. Puis il a remonté le chemin sinueux en accélérant en marche arrière, continuant de menacer les gens : « fils de pute, je vais vous cramer ».

Un témoin de la scène a appelé le 17. 15 minutes plus tard, l'agresseur revient à pied, armé d'un couteau. Toutes les personnes présentes se sont réfugiées dans la maison, pour ne pas envenimer plus encore la situation. L'homme frappe avec son couteau sur la porte d'entrée, fêlant 2 vitres, en continuant à proférer menaces et insultes. Une dizaine de personnes sortent par la fenêtre pour le repousser. Il prend la fuite en courant. Arrivé à une certaine distance de la maison, il réitère ses insultes et menaces : « fils de pute, on va revenir à cinquante cramer la maison ».

Plusieurs minutes après, un fourgon et trois agents de police arrivent sur les lieux. Les personnes leur témoignent les agressions subies. La police repart à sa recherche. Quelques minutes après l'agresseur revient dans le chemin accompagné de son père et son frère. Dès qu'il aperçoit une personne dans le jardin en contrebas, il sprinte sur 100 mètres pour lui sauter dessus. Le père et le frère (armé d'un poing américain), le suivent de près. S'en suit une altercation avec plusieurs jeunes. Une autre personne en train de filmer la scène, se voit rossée de coups de poing américain.

La police revient sur les lieux et interpelle le conducteur de la voiture, qui crie à l'intention des jeunes qu'ils n'ont rien à faire ici et qu'ils doivent repartir en Afrique. Le frère prend la fuite et se débarrasse du poing américain dans les fourrés. Les jeunes présents dans le jardin stoppent sa fuite et le remettent aux policiers qui l'interpellent.

Vers 19 h, les pompiers arrivent sur place et emmènent trois personnes blessées à l'hôpital. Deux autres se rendront aux urgences par leurs propres moyens.

2 plaintes ont été déposées vers 22h. Les agresseurs sont placés en dégrisement, puis entendus en audition libre le matin et sont sortis dans la foulée...

RDV DIMANCHE 18 FÉVRIER à 13H30 sur la PLACE de la LIBERTÉ à BREST

MARCHE SOLIDAIRE EN SOUTIEN AUX HABITANTS DE LA MAISON DES MINEURS